

# 'ROCHE INFOS'

Mars 2016



Bulletin d'information de la  
Municipalité de Roche-Lez-Beaupré

[www.roke-lez-beaupre.fr](http://www.roke-lez-beaupre.fr)

## MOT DU MAIRE

*Chers Rochoises et Rochois,*

En cette période de restrictions budgétaires, l'équipe municipale travaille sur la préparation du budget 2016 qui sera présenté le 14 mars pour son vote.

Nous essayons au maximum de réduire nos dépenses de fonctionnement de façon à pouvoir continuer de faire progresser notre commune sans recours aux emprunts.

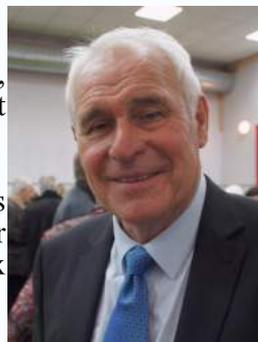
Nos investissements s'orienteront en fonction des priorités, des objectifs déjà engagés, des subventions accordées.

Je proposerai, cette année encore, au Conseil municipal de ne pas augmenter les impôts locaux.

Nous adapterons nos investissements prévus à nos moyens.

L'Etat nous réduit chaque année notre dotation globale de fonctionnement ; nous devons donc rester vigilant sur nos engagements.

*Votre dévoué*  
**Jacques KRIEGER**



## DATES À RETENIR

- Mercredi 2 mars : **ludothèque**, salle Lumière de 9h à 12h
- Lundi 14 mars : **Conseil Municipal**, à la mairie à 19h
- Samedi 19 mars : **marché des producteurs**, Place Pasteur de 8h30 à 12h

## LES RESTOS DU COEUR



La prochaine collecte au profit des restos du coeur aura lieu :

**vendredi 11 et samedi 12 mars**  
**à Super U et au P'tit Casino**

# CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER

## **Réorganisation du secrétariat :**

En raison du départ en retraite de Catherine Vuillemin au 01/03/2016, le Conseil municipal réorganise le secrétariat, en passant le poste d'accueil et de communication à 32h par semaine. Ce poste est occupé par Pauline Ligier qui remplacera Catherine dans ses fonctions d'accueil du public.

## **Indemnités de fonction du maire :**

En application de l'article 3 de la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015, à compter du 1er janvier 2016, dans les communes de plus de 1 000 habitants, les indemnités de fonction du maire sont fixées à titre automatique aux taux plafond, sans délibération du Conseil municipal.

A Roche-lez-Beaupré, le maire percevait son indemnité à un taux inférieur au taux maximal (cf délibération du 22/04/14).

Le maire souhaite conserver son indemnité à un taux inférieur par dérogation à la loi de 2015 soit 35.55% de l'indice 1015, ce qui est adopté par le Conseil.

## **Projet d'aménagement d'un terrain intergénérationnel :**

Contexte :

► La commune souhaite réaliser un accueil en milieu naturel, au bénéfice de tous les Rochois, jeunes et moins jeunes. Une première réflexion s'était portée vers les terrains de sports en bordure de vélo-route. Cependant, le manque d'espace ombragé posait un problème.

► A proximité du parking de la Cototte, coté Thise, le bois est très fréquenté par les promeneurs, mères de famille et jeunes gens. La commission chargée du dossier estime que l'espace se prêterait bien à un terrain intergénérationnel. Le Conseil en accepte la réalisation pour un coût de 42 500 € HT financé par les budgets de plusieurs années.

## **Vente de mobilier : réforme**

Quelques chaises en bois, qui occupaient autrefois la salle du Conseil municipal sont stockées au grenier de la mairie. Le Conseil décide de vendre ces chaises au prix de 5€ pièce.

Elles pourront être proposées à ce prix au prochain vide grenier.

## **Tarifs municipaux 2016 :**

À l'unanimité le Conseil municipal décide de maintenir pour 2016 les tarifs au niveau de l'an dernier et accepte le tableau détaillé page 5.

## **Achat d'un tracteur d'occasion :**

Le tracteur communal (de 1986) donne des signes de faiblesse depuis plusieurs années. Une opportunité se présente pour l'achat d'occasion d'un tracteur agricole plus récent pour 17 700 € HT ; la reprise de notre vieux tracteur serait de 6000€. Le Conseil accepte cet achat.

**Le prochain Conseil municipal est fixé au 14 mars 2016.**

# TRAVAIL DES COMMISSIONS

## Finances

Le projet de budget 2016 est en cours d'élaboration et il sera soumis au vote du Conseil lors de sa séance du 14 mars. Parmi les projets pour le budget « Investissements », plusieurs pistes ont été énoncées qui seront retenues ou non au final en fonction des priorités dans les limites des possibilités financières de la commune : réalisation d'un plateau intergénérationnel à l'entrée de la promenade de la Cototte, côté Thise, financement de l'étude sur la rénovation du presbytère, ravèlement de l'école Jules Ferry, nouveau chauffage de l'église ; pour la voirie : réfection de la rue des Hôtes ou de la rue du Vieux Roche, aménagement d'un parking intermodal sur l'ancien terrain SNCF.



## Voirie

Le tour du village par la commission a permis d'établir un nouveau diagnostic sur l'état des chaussées, des trottoirs, de l'ensemble de la signalisation, des panneaux indicateurs de rues qui devront être remplacés, des trous à boucher. Une intervention de la SPIE a permis de supprimer les carences en terme d'éclairage public.



## Bâtiments

Une première ébauche de rénovation du presbytère a été présentée à la commission. Ce projet envisage de créer au rez-de-chaussée une grande salle pouvant être convertie en deux salles plus petites selon les nécessités ; à l'étage deux appartements pour des surfaces respectives de 100 et 45m<sup>2</sup> environ, avec deux accès extérieurs côté salle Anthonioz-De Gaulle, l'extension de l'actuelle cantine/garderie jusqu'au presbytère et un local technique entre les deux.



# LIGUE CONTRE LE CANCER

La traditionnelle vente de roses en faveur de la Ligue de Franche-Comté contre le cancer aura lieu :

**le samedi 19 mars  
au magasin Super U de Roche  
à partir de 9h00**



Qui que vous soyez, soyez remerciés par avance pour votre générosité car la lutte contre cette maladie sournoise est plus que jamais d'actualité. L'argent ainsi récolté permet de continuer les recherches et les essais de différentes thérapies selon les cancers rencontrés.

# TARIFS MUNICIPAUX

## Photocopies

Petit format (unité) N/B.....	0.25 €
Petit format (unité) couleur .....	1.60 €
Grand format (unité) N/B.....	0.45 €
Reprocopies Assos N/B.....	0.10 €
Reprocopies Assos couleur.....	0.45 €



## Droit de place

Forains (1e m2).....	0.90 €
Abonnement trimestre.....	135 €
Marché mensuel (1e ml).....	2 €

## Concessions

15 ans (1e m2).....	50 €
30 ans (1e m2).....	100 €
Caveau d'urnes (600 €) + concession 30 ans 1 m2 (100 €)...	700 €
Caveau 2 places (1900 €) + concession 30 ans 3 m2 (300 €)	2200 €
Caveau 4 places (2400 €) + concession 30 ans 5 m2 (500 €)	2900 €
Case du colombarium 4 urnes 30 ans.....	750 €
Cendres jardin du souvenir (urne ou dispersion).....	200 €

## Salle Jouffroy d'Abbans

Weekend Rochois.....	220 €
Caution.....	500 €
Forfait électricité.....	5 €
Plus value pour vaisselle.....	55 €
Forfait Nettoyage.....	100 €
Salle du haut cours adultes payant €/heure.....	6 €
Acompte sur location non remboursable.....	100 €

## Salle Gustave Courbet

Loc.à titre exceptionnel €/h.....	10 €
Forfait Rochois+assos rochoises 1 journée....	50 €
Rochois weekend.....	200 €



## Divers

Cadeaux nouveaux nés.....	27 €
Location 1 table bistro bois.....	1 €
Location 2 bancs bistro bois.....	1 €

# SYBERT : JE BADGE !

En 2013, dans le cadre de la modernisation de son réseau de déchetteries le SYBERT a mis en place un système de contrôle d'accès de ses 18 déchetteries.

Dès que vous souhaitez accéder à une des déchetteries du réseau, vous devez présenter votre badge personnel devant la borne d'identification implantée à l'entrée du site. A l'heure actuelle, nous comptons plus de 65 000 usagers détenteurs d'un badge ! Pour gérer au mieux toutes ces informations, le SYBERT a mis en place une base de données. Il lance actuellement sa mise à jour via un procédé particulier :

- extraction dans la base de données des usagers n'ayant pas utilisé leur badge depuis plus d'un an (5 000 personnes) et les 5 000 premiers inscrits dans cette base de données
- envoi d'un courrier accompagné d'un coupon-réponse à retourner à l'aide de l'enveloppe T fournie par le SYBERT.

Si les personnes ayant reçu ce courrier ne donne pas suite dans un délai de deux mois, le badge sera désactivé. Il appartiendra à l'habitant de prendre contact avec le SYBERT pour rétablir ses droits d'accès.

Si vous avez reçu ce courrier et vous avez des questions n'hésitez pas à contacter nos services : [dechetterie@sybert.fr](mailto:dechetterie@sybert.fr).



## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

### Suppression des points accidentogènes :

La législation en matière de sécurité du travail (Art. R437) interdit aux chauffeurs des camions chargés de la collecte des déchets, de manœuvrer et en particulier de reculer pour procéder à la collecte des bacs. En effet, en l'absence de visibilité, des accidents graves ont été recensés sur les riveurs (200/an dont 10 mortels nationalement).



En conséquence, les camions ne s'engageront plus dans les impasses dépourvues d'aire de retournement. Les habitations situées dans ces impasses ne seront plus collectées au porte-à-porte, mais des points de collectes devront être aménagés à l'entrée ds impasses. Les usagers apporteront leurs déchets dans ces points de collectes. L'impasse des Jardins et l'impasse des Rosiers sont concernées par cette mesure.



Une sensibilisation devra être engagée auprès des personnes qui stationnent leur véhicule dans les aires de retournement et gênent ainsi le retournement de la benne.

# COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

## Ne soyez pas obsédés par le poids de vos déchets !

Depuis la mise en place de la pesée embarquée de nos déchets, nous constatons une croissance importante des incivilités liées aux ordures ménagères :

- ▶ déchets ménagers retrouvés dans les poubelles publiques,
- ▶ sacs d'ordures ménagères retrouvés dans la nature,
- ▶ nouveaux résidents qui ne signalent pas leur présence et ne demande pas de bacs (que font-ils de leurs déchets ?).



Il convient de relativiser : votre facture d'ordures ménagère se décompose comme suit :

- ▶ 60% d'abonnement
- ▶ 30 % poids des déchets
- ▶ 10 % levées

En déposant vos déchets ailleurs que dans votre poubelle vous n'économisez donc que quelques euros, faites le calcul sur votre facture, vous serez édifiés.

Il est des moyens plus efficace d'économiser :

- ▶ bien trier les déchets recyclables,
- ▶ composter dès que possible,
- ▶ acheter l'alimentation en petite quantité pour éviter de jeter (date de péremption) ; savez- vous que nous jetons 20kg de nourriture par habitant et par an dont 7kg d'alimentation non déballée ! Soit 400 € !,
- ▶ ne sortir le bac que bien plein pour éviter des levées inutiles (sachez que 12 levées sont gratuites par an).

Ne focalisons donc pas notre attention sur le seul poids du bac que nous mettons devant la porte ; d'autres facteurs nous aideront tout autant à réduire individuellement et collectivement la charge de nos déchets.

Des sensibilisations seront réalisées individuellement. La CAGB effectue actuellement des contrôles de corrélation entre la fréquence de sortie des bacs et la taille de la famille.

## SPEDEAU : AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE



Une enquête publique préalable à la délimitation des périmètres de protection autour des captages d'eau de Novillars et Thise est ouverte en mairie entre le 21 mars et le 6 avril 2016.

# TEMP'ADO : LA JEUNESSE EN ACTIONS !

## Top chef (de 11 à 14 ans) - Du 18 au 20 avril 2016 :

Joue-la comme "Top Chef" et participe à notre grande compétition culinaire où tu pourras exprimer ton talent de cuisinier ! Au menu : en équipe, tu prépareras ta liste de courses ; avec ton caddie, tu seras le plus rapide à la caisse ; ensemble, un délicieux repas vous mijoterez ; et devant le grand jury ... Peut être vous gagnerez !



## Camp d'été (de 11 à 14 ans) - Du 7 au 10 juillet 2016 :

Quoi de mieux pour cette période de l'année que de s'offrir 4 jours au soleil entre amis ? Au programme : des activités nautiques, feux de camp, jeux sur le sable, détente, farniente sur la plage, sans oublier toutes les activités qu'ensemble nous aurons décidées.



## Accrobranche (de 11 à 14 ans) - Le 12 juillet 2016 :

Oseras-tu t'aventurer dans les bois de Marchaux ? C'est en volant comme les écureuils, en surfant sur les tyroliennes et en affrontant le vide que nous traverserons le tout nouveau parcours d'accrobranche du bois de la Chaille. Nous franchirons le pont de singe, le pont népalais, le saut de Tarzan ... Des sensations pour tous les goûts !



## Karting (de 11 à 14 ans) - Le 24 août 2016 :

Si tu n'en as pas eu assez, nous passerons aux sensations fortes ! Le circuit indoor de Besançon nous accueille pour notre fameux grand prix annuel de karting : 400 mètres de pur plaisir avec des virages techniques, une grande courbe « Indy » ... Tous les candidats sont les bienvenus !



*Un dossier d'inscription et une fiche sanitaire sont à retirer sur votre accueil de loisirs ou peuvent être demandés à l'adresse suivante : [animation.fc@ufcv.fr](mailto:animation.fc@ufcv.fr). Le service jeunesse de l'Ufcv est à votre disposition par les moyens suivants : 03 81 52 56 60 ou [animation.fc@ufcv.fr](mailto:animation.fc@ufcv.fr). Les tarifs sont ceux de l'accueil de loisirs de référence de votre commune et un supplément peut être demandé en fonction du type d'activité.*

## SOYONS CITOYENS ET RAMASSONS LES DÉJECTIONS CANINES

**Ne pas retenir le mauvais exemple, mais plutôt montrer le bonne attitude à avoir !**

Merci donc de penser à ramasser les déjections de vos animaux de compagnie, que ce soit sur la voirie ou dans les lieux publics, tel que les parcs.

D'ailleurs, si tous y étaient attentifs, les bénéfices seraient considérables : plus besoin de regarder le sol en permanence ! La commune, sa voirie et ses espaces verts seraient d'autant plus avenants, charmants et agréables.

Pour rappel, l'abandon de déjections sur la voie publique est considéré comme une infraction par le code pénal (Article R632-1), pouvant être sanctionnée par une contravention de 2ème classe de 38 à 150 euros.



## CANTINE : CAMPAGNE "ANTI-GASPI"

Tous les jours, d'importantes quantités de nourriture sont gaspillées et jetées dans les cantines scolaires (100 kg en moyenne dans les cantines de 500 convives). Gaspiller la nourriture, boucher les fruits, les légumes et le poisson, est devenu d'une très grande banalité, un comportement normal pour un grand nombre d'enfants et d'adolescents.

Ce comportement a des conséquences sur leur équilibre alimentaire, sur leurs habitudes ultérieures d'alimentation et sur leur perception d'une consommation responsable.

C'est pourquoi les animateurs du centre de loisirs de Roche ont démarré fin janvier une campagne anti-gaspi auprès de nos jeunes élèves qui fréquentent la cantine.

En effet, jusqu'à présent un saladier était présent sur chaque table dès le début du repas afin que les élèves qui ne finissaient pas leurs assiettes puissent la vider. Aujourd'hui, ces saladiers "poubelle de table" ont été supprimés. Chaque enfant est servi selon la quantité qu'il désire : un peu pour goûter, moyen pour une petite faim, beaucoup quand il adore ... En contrepartie il doit terminer son assiette. Cela permet de rendre l'enfant responsable de son choix pour éviter le gaspillage et à l'animateur d'avoir une idée précise de ce que mange l'enfant.



Cette démarche est encore au stade expérimental mais les animateurs ont déjà noté une diminution des déchets.

# ARMÉE DE TERRE : ENTRAÎNEMENT MILITAIRE

**Ne soyez pas surpris, dans la nuit du 23 au 24 mars, entre 19h et 6h aura lieu un entraînement des plongeurs de combat du 19<sup>e</sup> Régiment du Génie.**



Ils envisagent d'effectuer une navigation et une plongée dans le Doubs avec un soutien hélicoptère. Cet exercice engagera 27 personnes qui navigueront et traverseront notre commune ainsi que des hélicoptères, une embarcation à moteur, 3 kayaks et plusieurs véhicules (boxer et partner).

## DU NEUF AU CIMETIÈRE

Au mois de janvier 2016, un panneau a fait son apparition sur le mur du cimetière. Il s'agit du plan de ce cimetière avec les allées et les sections répertoriant toutes les tombes occupées, les tombes vides ou abandonnées, les tombes réservées. Sur la partie droite du panneau, un index précise les coordonnées des sépultures des différentes familles. Il sera ainsi plus aisé de retrouver la tombe d'un parent, d'un ami, d'une connaissance.



Rappelons que le cimetière a été implanté en cet endroit en 1877 parce que l'ancien, établi au tour de l'église vers 1684, était devenu trop exigü (guère plus de 250 m<sup>2</sup>). La localisation de ce nouveau champ de repos avait donné lieu à une homérique empoignade entre le maire et son conseil avec échange d'arguments pertinents de part et d'autre. Le premier voulait le placer « Au Clousey » au pied de la colline, le second « A la Butte », non loin de l'usine, mais à l'extérieur des habitations de l'époque.

Lors de l'enquête *commodo incommodo* en 1876, 36 habitants déposent une pétition contre le projet du Conseil, 37 se prononcent au contraire pour ce projet. Le préfet prenant acte des 36 protestataires, du décret du 23 Prairial an XII et d'une loi de 1837 donne raison au maire. Suite à la demande du CM, une nouvelle commission d'experts qualifiés en Hygiène publique et Salubrité est constituée qui se prononce définitivement en faveur du projet « A la Butte » qui est finalement autorisé par arrêté préfectoral du 23 septembre 1876. Du coup, lors des élections municipales de 1878, le maire sortant, Hippolyte Colard, est désavoué et François Maillot le remplace à cette fonction. 10

## IMMEUBLE COMMUNAL DU 7 RUE D'ARCIER



Dans le cadre de l'accessibilité pour tous aux bâtiments recevant du public, la commune vient d'aménager un plan incliné et une rampe à l'ancien dispensaire des docteurs Piquard. Elle en a profité pour refaire la cour par une bi-couche d'émulsion.

Rappelons que cet immeuble devenu communal en 1994 abrite au rez-de-chaussée deux salles pour les associations rochoises et un cabinet d'orthophonistes ; et à l'étage un logement.

## OUVERTURE

Quand les P'tits Pieds remplacent les Ptit' Loups ! En effet, depuis le mois de janvier, un magasin dépôt-vente d'habits et accessoires de puériculture est ouvert au 36, rue Nationale.

Horaires : du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h ; le samedi, de 10h à 18h30.

Nous souhaitons à ce nouveau commerce beaucoup de succès.



## LE DOCTEUR PHILIPPE BOICHARD A PRIS SA RETRAITE

La commune de Novillars a vu partir en retraite son unique médecin, le docteur Philippe Boichard. Installé depuis le 1er décembre 1978 à Novillars, il avait pris la succession du Docteur David de Roche-lez-Beaupré.

Dès le 1er janvier 1979, en collaboration avec le docteur Tournoux de Roche, il a mis en place le système de garde du week-end, incluant tous les médecins du secteur.

Après 38 années passées à soigner ses patients, dont parmi eux de nombreux rochois ; il va aujourd'hui pouvoir profiter d'un repos bien mérité.

Nous lui souhaitons une très agréable et active retraite.

## "SI ROCHE-LEZ-BEAUPRÉ M'ÉTAIT CONTÉ"

Les souscripteurs du livre *"Si Roche-lez-Beaupré m'était conté"* qui n'ont pas encore retiré l'ouvrage peuvent prendre contact avec l'auteur au 03 81 57 06 69 pour qu'il leur soit remis.



## Culte

Samedi 5 mars : à 18h, messe à Thise

Dimanche 6 mars : à 10h30, messe à Chalezeule

Samedi 12 mars : à 18h, messe à Thise

Dimanche 13 mars : à 10h30, messe à Vaire-Arcier

Samedi 19 mars : à 18h, messe à Thise

Dimanche 20 mars, fête des Rameaux : à 10h30, messe à Thise

Jeudi Saint 24 mars : à 20h, messe à Novillars

Vendredi Saint 25 mars : à 20h, célébration à Roche-lez-Beaupré

Samedi 26 mars : à 20h30, Veillée pascale à Thise

Dimanche 27 mars, fête de Pâques : à 10h30, messe à Chalèze



## Naissances



## Etat civil

Augustin MINY le 18 janvier 2016

Mattéo GRANDI le 3 février 2016

Enzo FOURCAULT le 4 février 2016

Alix RICHARDOT le 4 février 2016

*Toutes nos félicitations aux parents !*

## Décès

Monique SCORDEL le 23 janvier 2016 à 77 ans.

*Nos pensées accompagnent les familles.*



## CARNAVAL CHEZ LES NOUNOUS ET LES PARENTS D'ÉLÈVES



Du plus petit au plus grand, tous le monde a pris plaisir à se déguiser pour fêter ensemble carnaval !

## LCR : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 29 janvier dernier, plus de 150 personnes ont participé à l'Assemblée Générale du LOISIRS CLUB ROCHOIS en présence du Maire de Roche-lez-Beaupré et de Mme Bourquin, Présidente de la Fédération des Associations de Retraités du Doubs.

Avant la présentation de la situation financière et du bilan des activités de l'année 2015 par les responsables des différentes sections, le Président a tenu à démontrer la vitalité du club à travers toutes les activités traditionnelles hebdomadaires, les voyages, les repas organisés auxquels les adhérents participent nombreux, et surtout par 34 nouvelles inscriptions enregistrées en cours d'année, portant ainsi à 276 le nombre des adhérents au 31 Décembre 2015.

Jean Pierre CONTAL a annoncé qu'en 2016, le Loisirs Club Rochois fêterait ses 20 ans selon des modalités qui restent à préciser.

Avant de clore la réunion, les adhérents ont procédé à la réélection des quatre membres au Conseil d'Administration dont le mandat était arrivé à expiration et au remplacement d'un membre démissionnaire.

A la suite de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni pour décider de la composition du nouveau bureau. Ont été ainsi élus ou réélus :

**Président** : Jean Pierre CONTAL / **1er Vice Président** : André DA RIVA / **2ème Vice Président** : Robert MOUGIN / **Trésorière** : Renée DELIGNY /

**Trésorière adjointe** : Denise PAQUIEZ / **Secrétaire** : Annie DAVID / **Secrétaire adjointe** : Madeleine ROUSSEAU



**Membres** : Dominique CONTAL, Gérard DUDOUIT, Christiane KREA, Daniel PEQUIGNOT

Selon une tradition bien établie, l'après-midi s'est terminé par la dégustation de la Galette des Rois.

# L.C.R. : LOTO

Avec la nouvelle année, le LOISIRS CLUB ROCHOIS a repris ses activités ponctuelles.

Ainsi, le dimanche 7 février dernier, pour la troisième année consécutive, le L.C.R. a organisé un loto pour ses membres et leurs amis.

Plus de 80 personnes ont participé à ce divertissement qui s'est déroulé Salle Lumière à Roche-lez-Beaupré.

Comme d'habitude, de nombreux lots et bons d'achat ont été remportés au cours des quatorze parties disputées dans une ambiance amicale.

Pendant les arrêts de jeu, les gourmands se sont régalés avec les délicieuses pâtisseries confectionnées ou apportées par de nombreuses participantes.

L'après-midi s'est achevé aux environs de 18h, à l'issue de la « partie du président » où le gros lot, un téléviseur, a été remis à une heureuse gagnante.

## COMITÉ DE JUMELAGE SANTA-BRIGIDA / ROCHE-LEZ-BEAUPRÉ

### - « La Befana »

Pour la seconde année, les sorcières vêtues de noir, ont fait revivre à 60 enfants du Centre de Loisirs, la légende italienne de la «Befana» à travers des contes et la distribution de friandises aux enfants sages.



### - Assemblée générale

Le 21 mars aura lieu l'Assemblée Générale du Comité de Jumelage, à 20 h 30 en mairie.

### - Journée de l'Europe le 21 mai 2016

La journée de l'Europe est célébrée chaque année le 9 mai dans toute l'Europe. La déclaration du 9 mai 1950, aussi appelée déclaration Schuman, est considérée comme le texte fondateur de la construction européenne.

En partenariat avec le comité de jumelage de Thise, le comité de jumelage de Roche-lez-Beaupré organisera la journée de l'Europe le 21 mai 2016.

Le thème de la journée sera "Vivre en paix les uns avec les autres" et le thème européen 2016 "pour la fin de la violence faite aux femmes".

Les animations auront lieu à Thise à partir de 14h et Roche recevra les membres de chaque comité aux repas du midi et du soir.

Seront également associées à cette journée les communes de Saône, Montferrand-le-Château, Mamirolle ainsi que leurs jumeaux européens.

Les enfants de nos villages respectifs prépareront des chants, des fresques, dessins et cartonnages et seront sensibilisés auparavant à la citoyenneté européenne.

# BIBLIOTHÈQUE

Au cours du mois de mars 2016, *Mélanie Backmann* propose, les lundis et mercredis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 11h à 12h, sa peinture qui est « *un jaillissement de couleurs, mouvements, rondeurs et volutes, messages en bribes mystérieuses ou évidentes... Les créations de Mélanie jouent comme une glace sans tain où nos propres âmes se reflètent, dans un monde décalé parfois provocateur, mis en scène par l'artiste derrière le miroir.* »



**Accueil des pensionnaires de SDH de Novillars** : Jeudis 3, 17 et 31 mars 2016 de 11h à 11h45.

**Atelier Écriture Adultes** : Jeudi 3 mars 2016 de 17h à 19h, animé par Josette.

**Mardi des Mots** : Mardis 8 et 22 mars 2016 de 16h30 à 17h45.

**Club-Lecture** : Jeudi 10 mars 2016 de 18h à 19h30 : « Beignets, bugnes ou merveilles, à chaque région, son appellation. Apportez votre livre de cuisine, nous verrons que recette culinaire rime avec trésor littéraire » suivi des coups de cœur du mois.

**Apéritif thématique** : Jeudi 17 mars 2016 de 18h à 19h30 : « Poupées, je vous aime » par Marie-Jo Bourguet.



*Avant*



*Après*

Retrouvez les résumés et les galeries de photos des expositions et des animations sur le blog [bibliothequeroche.overblog.com](http://bibliothequeroche.overblog.com).

## NOUVELLE ASSOCIATION : VIVRE AUTREMENT

L'association « Vivre Autrement » affiliée à l'AIRBJ ([www.airbj.org](http://www.airbj.org)), vous propose la pratique d'un art yogique le Hatha-yoga.

Cette pratique suivra l'enseignement de Lionel OUDART, et comprendra un mondo (moment de compréhension, discussion et partage). Elle sera suivie d'exercices respiratoires, posturaux et de relaxation.

Le but est d'éveiller les adhérents à leur santé, par l'attention qu'ils porteront à leurs propres moyens physiques et mentaux.

« Tout ce que tu feras sera dérisoire, mais il est essentiel que tu le fasses » Gandhi



**Les cours auront lieu tous les jeudis de 19h00 à 20h30, dans la salle Jouffroy d'Abbas au 1<sup>er</sup> étage, à Roche-lez-Beaupré.**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Françoise BERNARD au 06.66.92.31.09.

## LA RENAISSANCE : 50 ANS

En 1967, après l'affiliation à jeunesse et sports, madame Bouhéliier, avec quelques huit filles, donnaient le départ à une nouvelle société de gymnastique. La section s'étoffera très vite ; en 1968 garçons et filles prenant plaisir à la pratique de la gymnastique, une affiliation à la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) s'imposait avec la reprise du nom de l'ancienne société Rochoise la « Renaissance Rochoise », celle-ci fondée en 1910 jusqu'à l'occupation allemande.

Aujourd'hui, la Renaissance souhaiterait fêter cette événement avec les anciens et adhérents d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous avons besoin de documents et photos pour mener à bien cet événement. **Si Rochois, Rochoises ou amis, avez en votre possession des souvenirs, les membres de la Renaissance souhaiteraient vous les emprunter. Pour cela, vous pouvez vous adresser à Gérard Dudouit, président de la Renaissance, au 03 81 55 69 82.**



Directeur de la publication : Jacques KRIEGER  
Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,  
Philippe VALLET, Pauline LIGIER  
Impression ESTIMPRIM - Besançon  
[mairie@roche-lez-beaupre.fr](mailto:mairie@roche-lez-beaupre.fr)